

OANA AILENEI

Le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales

**Des concepts aux initiatives
d'innovation sociale à l'échelle
des quartiers en Europe
et à Roubaix, France**



7

**REGIONAL INTEGRATION
AND SOCIAL COHESION**

P.I.E. Peter Lang

OANA AILENEI

Le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales

**Des concepts aux initiatives
d'innovation sociale à l'échelle
des quartiers en Europe
et à Roubaix, France**



7

**REGIONAL INTEGRATION
AND SOCIAL COHESION**

P.I.E. Peter Lang

INTRODUCTION

L'économie sociale

Simple palliatif ou véritable levier de changement social ?

Quel rôle sociétal pour l'économie sociale ?

La problématique générale de ce livre pointe la crise traversée par les pays européens développés (EU-15) depuis plus d'une vingtaine d'années, traduite par l'accroissement du nombre de personnes touchées par la pauvreté (selon EU-SILC 2007¹, 17 % des Européens vivent dans la pauvreté). Un examen plus détaillé de la répartition démographique et socio-économique de la pauvreté montre que les chômeurs (41 %), les enfants de moins de 15 ans (23 %) et les personnes de plus de 65 ans (21 %) sont des groupes particulièrement vulnérables dans l'UE-15. Ainsi, le premier postulat à la base de ce livre est que les pays européens développés connaissent des dynamiques multidimensionnelles d'exclusion sociale comme l'extension galopante de la pauvreté, le recul des droits sociopolitiques et la destruction des liens sociaux : « Si les inégalités les plus marquantes sont entre le Nord et le Sud, il est non moins évident que les inégalités s'accroissent à l'intérieur des pays du Nord comme des pays du Sud et que les phénomènes d'exclusion ou de grande pauvreté tendent à s'accroître » (Roustang, 2006, p. 176).

Le deuxième postulat concerne les changements dans le rôle de l'État, jusqu'alors au centre des politiques de développement. Le rôle de l'État – dans l'après-guerre, l'acteur dominant sur la scène du développement – s'est transformé sous l'impact du processus de libéralisation dans les années 1980 (en particulier au Royaume-Uni et aux États-Unis) et par des changements institutionnels liés à la décentralisation régionale ou fonctionnelle de l'État (pays de l'Europe continentale). Cette évolution du rôle de l'État s'accompagne d'un accroissement du nombre et de l'implication d'autres acteurs issus des collectivités locales, de la société civile et du secteur privé lucratif.

Ces deux prémisses nous conduisent à réfléchir sur le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales d'inclus-

¹ European Union Statistics on Income and Living Conditions.

sion sociale et de développement, qui est la question centrale de la livre. Cette question en appelle d'autres : L'économie sociale est-elle seulement une réponse immédiate à de besoins urgents pour pallier aux insuffisances de l'État ou à l'indifférence du marché ? Est-elle aussi un levier de changement sociétal, voire un modèle de développement alternatif viable ?

Eme et Laville (2006, p. 310) distinguent deux perspectives principales de recherche et d'action dans le domaine de l'économie sociale : la problématique d'un tiers secteur regroupant l'ensemble des organismes sans but lucratif (la formulation dominante, issue de l'économie néo-classique) et la problématique de l'économie solidaire (qui complète l'approche juridico-institutionnelle et normative de l'économie sociale).

La première perspective, désignant le tiers secteur comme option de remplacement en cas de défaillances de l'État ou du marché, est critiquable notamment en raison de son insistance sur le rôle de la non-lucrativité dans la création de la confiance et sur la dominance de l'intérêt économique qui conduit à ignorer les enjeux de la participation démocratique et de l'intégration sociale. La deuxième perspective accorde une place centrale à l'égalité formelle des membres et au fonctionnement démocratique, en analysant l'action collective à travers le principe de solidarité et les raisons de vivre de l'organisation. Cette perspective se différencie d'une conception axée seulement sur la croissance des activités économiques pour aborder aussi la problématique du changement institutionnel au sein d'une économie plurielle (Eme et Laville, 2006, p. 310-311).

Pour Defourny et Favreau (1997), l'économie sociale contribue d'une façon significative aux grandes fonctions économiques : l'allocation des ressources par la production de biens et de services d'utilité collective dans divers domaines (social, médical, culturel, sportif), la redistribution par l'apport des bénévoles mobilisés dans le cadre des services gratuits ou quasi-gratuits, la régulation de la vie économique par la mise en œuvre de partenariats entre les secteurs associatif, public et privé, notamment dans la création d'emplois (emplois de proximité, formation au travail, remise au travail de chômeurs de longue durée). Pour Isambert (1996), les initiatives de l'économie sociale peuvent jouer un rôle essentiel dans la transition vers l'emploi, sans oublier toutefois que cela peut avoir aussi des effets pervers à partir du moment où elles entrent en concurrence avec les processus économiques normaux.

Isambert (1996, p. 107) souligne aussi la dimension locale des initiatives d'économie sociale : « les moyens d'animer une économie dont l'intérêt commun soit un moteur au même titre que l'intérêt individuel » sont plus faciles à l'échelle des quartiers ou des municipalités. En effet, la recherche de nouvelles réponses à la pauvreté et à l'exclusion sociale

qui touchent aujourd'hui les régions, les villes et les quartiers passe de plus en plus par une remise en cause des modèles traditionnels de développement. La recherche de réponses alternatives aux problèmes sociaux actuels a conduit dans les années 1980 à une revalorisation du potentiel de développement local et régional, notamment à travers les modèles territoriaux d'innovation (Moulaert, 2000, 2002). Ces modèles, fruits d'une vingtaine d'années de débats, se confrontent aujourd'hui à une nouvelle vague d'idées autour du développement territorialement intégré et du rôle de l'économie sociale au niveau local. L'économie sociale est-elle porteuse d'un véritable projet de « réencastrement » de l'économie dans le social et dans les territoires, peut-elle peser véritablement sur les modes de régulation économique et sociale ?

Encastrement et désencastrement social de l'économie

Nous ne souhaitons ni porter sur une critique virulente du néolibéralisme, ni exulter les bienfaits de la social-démocratie, mais mettre en évidence la tension continue entre le mouvement de « désencastrement » et d'« encastrement » social de l'économie. Notre objectif est de situer ce livre qui porte sur le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques d'inclusion sociale et de développement local, dans un champ de recherche spécifique à partir d'une critique de la théorie néoclassique standard : face aux dégradations sociales et aux déséquilibres écologiques, il s'agit de « (...) sortir d'un modèle de développement où une place trop grande est conférée à l'économie » (Laville et Cattani, 2006, p. 10). Selon Santos (2002, p. 24-25, cité par Gaiger, 2006, p. 352), « penser et lutter pour des alternatives économiques et sociales est particulièrement urgent, au moment où le capitalisme n'a jamais été aussi universellement considéré comme le seul chemin possible, du fait du discrédit de l'alternative systémique que représentaient les économies socialistes centralisées du siècle dernier ».

Dans les années 1940, Karl Polanyi (1944) attirait pertinemment l'attention sur le péril représenté par le mouvement de « désencastrement » de l'économie hors des autres sphères de la vie sociale et par la place grandissante du marché dans la régulation sociale (Laville et Cattani, 2006 ; Hirschman, 1980). Pour éviter le danger de « cette entreprise utopique par laquelle le libéralisme économique a voulu créer un système de marché autorégulateur », Polanyi (1983, p. 53-54) se prononce en faveur des projets interventionnistes afin d'encadrer le marché, défaillant dans la fourniture des biens et services d'intérêt général (Golub et Maréchal, 2006). En même temps, il plaide pour une extension systématique de l'État social afin d'assurer la protection de tous contre les risques sociaux et d'éviter la dépendance personnelle par l'accès aux droits sociaux, politiques ou civiques (Laville, 2006).

Après la Seconde Guerre mondiale, les pays occidentaux connaîtront une période d'extraordinaire expansion économique, technologique et sociale, désignée par Fourastié (1979) par l'expression les Trente Glorieuses. D'abord, le plan Marshall soutiendra la reconstruction des pays européens dévastés par la guerre (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Belgique, pays scandinaves). L'aide massive, utilisée dans le cadre des politiques typiquement keynésiennes, permettra le développement des secteurs stratégiques (énergie, sidérurgie, travaux publics, transports) et conduira à l'absorption rapide de la main-d'œuvre disponible à la fin de la guerre (anciens militaires ou ouvriers dans l'industrie d'armement, réfugiés de guerre). La dynamique ainsi entamée sera encadrée par la suite par le modèle de développement industriel fordiste qui articule la production des biens standardisés avec la consommation de masse. Pour Leborgne et Lipietz (1988, p. 2), « la période d'hégémonie d'une ou plusieurs nations adoptant des variantes du même modèle peut être considérée comme la période d'hégémonie de ce modèle ». Selon ces auteurs, le fordisme se manifeste d'abord aux États-Unis dans les années 1950 et début des années 1960, au Royaume-Uni dans les années 1960, en France à la fin des années 1960 et début des années 1970 et en Espagne vers la fin des années 1970. L'application de ce nouveau paradigme (fordisme-taylorisme) engendra un progrès des gains de productivité sans précédent dans l'histoire qui, « en synergie avec une demande de biens durables, alimente une croissance économique soutenue » (Lallement, 2006, p. 591).

La croissance de la productivité du travail, surtout dans les branches de biens de consommation, a été accompagnée par une hausse presque égale du pouvoir d'achat (indexation des revenus à la productivité et aux prix), ce qu'on appelle couramment le « compromis fordiste ». Le partage des gains de productivité est régi par l'État qui agit comme un garant de ce compromis tacite (Lipietz, 1993)² et par les conventions collectives qui s'impliquent dans l'amélioration des conditions de travail et imposent des limites à la liberté de licencier les travailleurs. Le développement industriel fordiste a ainsi « permis aux salariés de profiter en tant que consommateurs de l'enrichissement général et de donner aux salariés un statut et une véritable protection sociale » (Roustang, 2006, p. 147).

La consommation de masse qui a caractérisé cette période s'adressait à tous, mais spécialement aux groupes socioéconomiques traditionnellement exclus de la consommation, en leur suggérant qu'eux aussi ont des revenus suffisants pour s'acheter des voitures, des télévisions, des appareils électroménagers ou pour partir en vacances (*American way of*

² Salaire minimum fixé par l'État, plus une garantie des revenus (Lipietz, 1993).

life). La possession de ces biens équivalait à l'insertion dans la société de consommation de ces prolétaires exclus auparavant faute de revenus suffisants. Par ailleurs, l'État assume des responsabilités dans la généralisation de la monnaie de crédit, ce « (...) qui assure un relâchement progressif de la contrainte monétaire et financière et, de la sorte, devient le soutien de la consommation et de l'investissement » (Boismenu, Loranger, Gravel, 1995, p. 1124). Par conséquent, l'État, en mesure de manœuvrer la demande sociale effective et la liquidité monétaire, procéda à une augmentation considérable des dépenses sociales. Ces dépenses serviront, d'une part, à la mise en place des systèmes collectifs de protection sociale et de services de base (santé, éducation, logement) considérés comme indispensables au développement socioéconomique de la société, et, d'autre part, à l'extension des fonctions traditionnelles de l'État à travers les politiques agricole et industrielle, le financement de la recherche et du développement, la nationalisation de certaines industries, le développement des réseaux de transports publics ou les initiatives dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Le scénario prédit par Polanyi en 1944 paraissait ainsi infirmé par ce mouvement d'« encastrement » du marché dans le social, favorisé par le système fordiste-keynesiste-tayloriste. Grâce à la législation socioéconomique adoptée partout en Europe occidentale et aux revendications portées par les mouvements sociopolitiques, une « grande transformation » semblait avoir eu lieu : après près d'un siècle de triomphe (1830-1930), le marché est contraint de se replier en faveur de l'intervention publique dans la sphère économique et sociale (Simonnet, 2005).

Au début des années 1970, le capitalisme subit une baisse de croissance et de rentabilité qui s'explique, au moins selon certaines analyses régulationnistes, par le ralentissement des gains de productivité s'associant à une hausse continue des salaires réels (Chesnais, 1994). Vers la fin des années 1960, « les nouveaux mouvements sociaux (étudiants, féministes, écologistes) (...) mettent en avant des revendications d'auto-gestion, de qualité de vie, de créativité et de réalisation de soi (...) dont la satisfaction dépasse le seul partage des gains de productivité » (Lévesque, 2006, p. 603). Ce premier « séisme », qui contribue à l'éclatement du compromis fordiste et amorce la rupture avec le keynésianisme, sera suivi dans les années 1980 par un deuxième : l'émergence des politiques néolibérales qui désignent l'intervention étatique et les coûts associés à cette stratégie (endettement public, lourdeur fiscale et bureaucratique, inflation, etc.) comme étant les causes principales de la crise économique (Lévesque, 2006 ; Langlois, 1999). Tant sur le plan théorique qu'idéologique, on assiste à une montée en puissance du néolibéralisme, doctrine qui, selon la politologue franco-américaine Susan George (2000), fait des mécanismes de marché l'épicentre de la vie économique, politique et sociale.

Mais comment donc le néolibéralisme qui, dans les années 1950, n'avait que seulement quelques adeptes regroupés autour l'École de Chicago, a-t-il réussi à obtenir un tel gain de cause et à devenir une théorie orthodoxe (ou même *mainstream*) mondialement acceptée ? Selon Langlois (1999, p. 3), les idées de droite ont été lancées et propagées dans les années 1980 aux États-Unis grâce aux financements accordés par les fondations conservatrices à de nombreux *think tanks*. George (2001, p. 1) rejoint cette idée en montrant l'existence d'un lien étroit entre l'idéologie néolibérale, les fondations et le monde académique : « une douzaine de fondations américaines, construites sur des fortunes colossales, donnent chaque année plusieurs centaines de millions de dollars à des chercheurs, des périodiques, des chaires universitaires et des stations de radio, créant ainsi leur propre circuit d'information et leurs propres "boîtes à penser" ». Comme le montre Langlois (1999, p. 3), quelques années plus tard, la croisade conservatrice pour discréditer l'État comme véhicule de progrès social porte ses fruits :

À l'échelle de la planète, les politiques publiques des années 1980 seront inspirées en grande partie par les travaux des économistes américains qui ont soit recyclé les classiques (théorie de l'offre, monétarisme) ou bien entrepris de démontrer les effets pervers de l'interventionnisme (écoles des anticipations rationnelles et du *public choice*).

Au début des années 1980, la croisade conservatrice marque une victoire importante aux États-Unis et au Royaume-Uni (Merrien et Mendy, 2006), ce qui renforcera davantage la position du néolibéralisme comme idéologie dominante. En optant pour des politiques inspirées par le credo néolibéral, les gouvernements Thatcher et Reagan commencent

(...) à remettre en cause les concessions faites au prolétariat au cours des précédentes décennies : les marchés financiers sont devenus tout-puissants ; le libre-échange et la levée des restrictions sur les mouvements des capitaux ont permis aux multinationales de délocaliser de plus en plus de productions vers les pays à bas salaires et sans protection sociale ; et finalement des réformes fiscales ont réduit les impôts des riches et le montant des dépenses sociales, occasionnant une redistribution des revenus à l'envers. (Singer, 2006, p. 298)

La crise financière des pays de l'Amérique latine, la crise de la dette des pays de l'Afrique, la faillite des économies administrées au début des années 1990 cautionnent, elles aussi, la montée de la doctrine néolibérale et remettent en question l'interventionnisme de l'État :

(...) les politiques étatiques, industrialistes et sociales sont dénoncées comme des politiques créatrices de rentes et d'inefficacité économique. Les priorités doivent aller à l'assainissement des finances publiques, à la libéralisation des économies et à la privatisation des entreprises et des services sociaux. (Merrien et Mendy, 2006, p. 493)

Dans les années 2000, un quart de siècle après la résurgence du néolibéralisme, les États-Unis continuent à appliquer des recettes d'inspiration keynésienne et le Royaume-Uni réinvestit massivement dans le secteur public afin de combler une partie du retard des années 1980-1990. Le gouvernement britannique « (...) dépense aujourd'hui deux fois plus par élève qu'il y a dix ans. Pendant cette décennie, il a recruté 200 000 enseignants et assistants, 20 000 médecins et 70 000 infirmières. Le budget de la santé a triplé depuis 1997. Et la moitié des emplois créés l'ont été dans les services publics » (Langellier, 2007). D'autres grands pays (Chine, Inde, Brésil) décollent en profitant des opportunités ouvertes par la mondialisation tout en refusant les contraintes opposées à leurs intérêts : par exemple, la construction des barrages hyper géants en Chine ou en Inde fait toujours l'objet de critiques acerbes à l'échelle internationale en raison d'un usage non durable des ressources naturelles (Petrella, 2006, p. 537). Aujourd'hui, la théorie économique libérale se trouve dans une position paradoxale : « d'un côté, elle s'affirme comme seul programme de recherche scientifique en économie, (...) d'un autre côté, cette tradition fait l'objet de critiques fortes » (Bazzoli, 1999, p. 11). De plus en plus de voix s'élèvent pour critiquer cette « pensée unique », du fait du décalage entre son discours abstrait et les problèmes concrets auxquels se confronte la société contemporaine, liés à l'extension de la pauvreté (Bazzoli, 1999).

Depuis les années 1970, dans un contexte de mondialisation du capital, les pays industrialisés connaissent un processus profond de restructuration industrielle basée sur la dominance du marché et l'hégémonie de la pensée économique libérale. Les effets des politiques développées dans la lignée du modèle du pôle de croissance se font attendre, surtout dans les zones où les liens structurels entre les nouveaux investissements et la tradition économique des régions étaient restés artificiels (Martinelli, 1998). L'insuccès des politiques d'inspiration néolibérale est visible dans certaines régions, en particulier dans les grandes villes européennes d'ancienne tradition manufacturière. Cela se traduit par la réduction de la protection sociale et des investissements de l'État dans la santé, l'éducation ou la construction de logements et par l'augmentation des disparités socioéconomiques intra-régionales et intra-urbaines. Au plan théorique, le débat axé sur le binôme État/marché privé bascule vers un débat centré sur le développement socioéconomique par « le local semi-privé » et sur les nouvelles formes partenariales d'action publique (État, société civile, sphère marchande). Entre les solutions exclusives, axées soit sur les politiques publiques soit sur le secteur privé lucratif, se préfigurent d'autres possibilités : « entre le tout-État et le tout-marché, émerge l'idée d'un tiers secteur assumant des missions de service public » (Lipietz, 1998). Les deux ou trois dernières décennies se caractérisent par la redécouverte de « l'importance considérable

des entreprises et organisations qui combinent des modes de création et de gestion privés mais collectifs (de type associatif) avec des finalités non centrées sur le profit » (Defourny, 2006, p. 279).

Choix théorico-méthodologiques et structure du livre

Le constat que la science économique orthodoxe se trouve de plus en plus en difficulté pour formuler des réponses aux défis actuels (pauvreté, chômage, exclusion sociale, mutations sur le marché du travail, vieillissement de la population, etc.) nous amène à interroger des faits économiques d'un point de vue sociologique. Nous nous sommes arrêtés d'abord sur la sociologie économique, définie par Swedberg (2006, p. 2) comme « (...) l'application d'une perspective sociologique aux phénomènes économiques ». Après une longue période de fragmentation et de spécialisation (sociologie industrielle, sociologie du travail, sociologie du développement, sociologie des organisations, des entreprises, etc.), la nouvelle sociologie économique « (...) s'attaque à l'objet même de la science économique en proposant non seulement une critique (déconstruction) mais également une reconstruction de ce qui concerne l'économie » (Lévesque, Bourque et Forgues, 2001, p. 18). En effet, les années 1980 marquent un renouveau de la sociologie économique, surtout en ce qui concerne l'explication des phénomènes actuels dans une perspective anthropologique. Notamment la dynamique de reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la société civile sera interrogée dans ce livre à travers des travaux dans le champ de la sociologie économique, en se demandant « (...) quelle place occupent, dans chaque type de pratique économique aujourd'hui, les logiques respectives du marché, de la hiérarchie redistributive et du don réciproque » (Caillé, 2006, p. 174).

Afin d'appuyer nos propos, on évoquera tout au long de ce livre un certain nombre de contributions dans le champ de la sociologie économique, en particulier celles des auteurs qui s'inscrivent dans le courant de l'économie sociale et solidaire (Defourny, Eme, Favreau, Lévesque, Laille, Nyssens), du régulationnisme français (Jessop, Le Galès, Lipietz, Moulaert, Swyngedouw, Benko, Pecqueur), de la nouvelle sociologie économique (Granovetter, Burt) ou du mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (Latouche, Godbout).

D'autre part, la perspective institutionnaliste (institutionnalisme sociologique et économie institutionnelle) adoptée dans ce livre permettra d'analyser le rôle de l'économie sociale à l'échelle du quartier en prenant en compte les trajectoires locales de développement et les spécificités culturelles, les caractéristiques des divers modèles d'économie sociale, les interactions locales qui façonnent l'intervention sociale et la capacité institutionnelle de répondre aux besoins (Moulaert et Nuss-

baumer, 2005b). Selon Gonzales et Healey (2005), l'institutionnalisme sociologique opère le déplacement d'une vision centrée sur la conception des projets et des politiques et sur leurs résultats matériels vers une vision qui se focalise sur l'infrastructure institutionnelle qui facilite les projets et les politiques, ainsi que sur leurs effets autres que les effets matériels (en termes d'identité, de culture ou de savoir-faire). Le quartier est considéré ainsi non seulement comme un lieu des activités de routine (manger, dormir, acheter, etc.) ou de récréation, mais aussi comme un espace où les individus s'expriment, dialoguent et redécouvrent leur identité et leur esprit de solidarité, où ils construisent des liens avec d'autres réseaux nationaux et régionaux (politiques, de solidarité, d'intérêts économiques).

Comment lier la démarche théorique et la démarche empirique ? Comment lier l'analyse à l'échelle microsociale et les tendances sociétales générales ? Comment combiner les informations de nature qualitative avec les données quantitatives ? Comment analyser des initiatives particulières dans un contexte plus large de changement social ? Pour répondre à ces questions d'ordre méthodologique, nous avons combiné une approche holiste avec une démarche anthropologique-monographique. La méthodologie holiste fait le lien entre les divers thèmes et met les variables, les contextes institutionnels et les caractéristiques socioéconomiques des différents espaces géographiques dans un cadre comparatif d'analyse. L'examen des divers modèles et théories renforce l'aspect trans-thématique et trans-contextuel comparatif de notre approche. En restant dans un cadre holiste, l'analyse anthropologique-monographique complète les modèles généraux et ajoute des informations qualitatives et des données quantitatives collectées sur le terrain. La démarche anthropologique-monographique est également enrichie d'une approche inspirée du pragmatisme (implication des usagers, observation participante, aller-retour entre la théorie et la pratique) qui facilite la construction des liens avec les stratégies et les politiques.

Notre démarche de recherche se découpe en deux parties (théorique et empirique), chacune composée de deux chapitres. La première partie consiste dans une réflexion théorique autour d'un ensemble de concepts qui nous semblent pertinents pour la question de recherche explorée. Le premier chapitre est consacré à l'identification et à l'analyse des différentes lignées de pensée afin d'aboutir à une « reconstruction » analytique d'une première série de concepts-clés : économie sociale, capital social et gouvernance locale. Nous nous attachons ainsi à rechercher le lien historique entre les besoins humains et l'émergence des organisations d'économie sociale comme mécanismes alternatifs de solidarité et de redistribution. Nous procédons ensuite à une analyse des réalités couvertes par certaines notions utilisées parfois de manière interchan-

geable (économie sociale, troisième secteur, économie solidaire). Enfin, il s'agit de réfléchir sur quelques définitions issues de la pratique actuelle de l'économie sociale et de les mettre en perspective historique. Cette démarche nous permet de définir un cadre analytique opérationnel pour l'examen empirique de l'économie sociale à l'échelle locale. Dans la deuxième et la troisième section nous proposons pour les deux autres concepts-clés (capital social et gouvernance locale), des cadres d'analyse cohérents avec notre définition de l'économie sociale. Cette « reconstruction » conceptuelle à la lumière des débats théoriques fondateurs nous permettra à la fin du chapitre d'identifier les liens entre les trois concepts qui constituent les piliers de notre démarche.

Dans le second chapitre nous abordons des approches théoriques pour analyser le phénomène d'exclusion sociale, ainsi que les dynamiques d'innovation sociale et de développement socioéconomique au niveau local (la deuxième série de concepts-clés). Nous précisons d'abord les caractéristiques et les dimensions du processus d'exclusion sociale auquel l'économie sociale tente apporter des solutions. Nous analysons ensuite et critiquons certaines approches du développement qui ont marqué la théorie et la pratique économique après la Deuxième Guerre mondiale par la place qu'elles ont donnée à la notion de croissance économique, aux effets de polarisation des grands centres urbains et au rôle de l'industrie lourde. Dans les années 1980, l'alternative à ces conceptions dominantes du développement se concrétise dans une série de « modèles territoriaux d'innovation » qui combinent différents facteurs locaux afin de créer une dynamique endogène de développement. Nous tentons en particulier de montrer les limites de toutes ces approches « par le haut » ou « par le bas », notamment par rapport à la place et au sens donnés à la notion d'innovation. C'est dans ce cadre que s'inscrit la démarche de définir la notion d'innovation sociale. Nous nous intéressons ensuite au « modèle territorial de développement intégré » pour montrer que notre vision de l'innovation sociale se caractérise par une profonde affinité avec celle à la base de ce modèle. Parmi la diversité des approches que nous avons identifiées dans la littérature, nous avons retenu la définition de l'innovation sociale et le modèle développés par le réseau de recherche SINGOCOM (*Social Innovation, Governance and Community Building, 2001-2004*)³ dans la lignée de l'approche de développement territorial intégré car ils nous semblent adaptés à nos besoins théoriques et empiriques. Nous concluons le deuxième chapitre en présentant les fondements théoriques et les dimensions du modèle ALMOLIN (*Alternative Models for Local Innovation*) pour l'analyse de l'innovation sociale à l'échelle locale.

³ <http://users.skynet.be/bk368453/singocom/index2.html>.

La deuxième partie du livre, également organisée en deux chapitres, présente l'analyse empirique. En utilisant le modèle ALMOLIN nous procédons dans le chapitre quatre à une analyse comparative de six études de cas concernant des organisations d'économie sociale en Belgique, Italie, Royaume-Uni et France⁴ : dynamiques d'exclusion sociale et besoins des habitants, dynamiques d'inclusion et mobilisation des ressources, dynamiques organisationnelles et institutionnelles, impacts sur le capital social, changements des modes de gouvernance, *empowerment*, etc. Nous tentons, à partir de cette mise en perspective, de tirer certaines leçons générales. Dans le quatrième chapitre, cette méthode est mobilisée de nouveau pour analyser le rôle d'une structure d'économie sociale développant des activités à Roubaix (ville de la région Nord-Pas-de-Calais, France). Grâce à une immersion de plusieurs mois sur le terrain, nous avons pu appliquer le cadre analytique développé de manière approfondie. D'abord, nous montrons comment la ville de Roubaix s'est structurée spatialement et socialement autour de l'industrie textile, quels sont les politiques et les dispositifs interférant dans cette ville, qui sont ses habitants et quelles sont les caractéristiques de l'action collective locale. Ensuite, nous analysons des aspects qui nous renseignent sur les dynamiques d'exclusion dans le quartier : caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques, styles de vie, structure et dynamique des réseaux sociaux personnels et institutionnels, problèmes et besoins des habitants. Enfin, nous nous penchons sur les dynamiques de développement et d'inclusion sociale dans le quartier, tout particulièrement sur les activités développées par l'association Alentour en suivant son cycle de vie de la naissance jusqu'à sa réorganisation en 2003.

⁴ Les six cas ont été sélectionnés parmi les seize études SINGOCOM.